



Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Procès-verbal de la réunion du 04 mai 2023

Ordre du jour :

1. 8037 Proposition de loi relative aux propositions motivées aux fins de légiférer
- Présentation des maquettes du futur site Internet public
2. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, Mme Simone Beissel, M. Mars Di Bartolomeo, M. Léon Gloden, Mme Josée Lorsché, M. Charles Margue

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Nicolas Vardavas, Mme Ophélie Cieplucha, Mme Sandrine Delaitre, de la société Agile Partner

M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe
Mme Laetitia Facchin, de l'Administration parlementaire

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Dan Biancalana, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Fernand Kartheiser, Mme Nathalie Oberweis, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter

M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés

M. Laurent Scheeck, Secrétaire général de la Chambre des Députés

*

Présidence : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Commission

*

1. 8037 Proposition de loi relative aux propositions motivées aux fins de légiférer

Suite à une brève introduction, les représentants de la société Agile Partner¹ présentent les premières maquettes du futur site public, telles qu'elles figurent dans le document annexé.

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les points suivants :

- Il faudra trouver une alternative à l'abréviation (ou l'acronyme) « PMAFL » :
 - o « ILC » pour « initiative législative citoyenne, « PML » ou « droit d'initiative législative » ou autre ;
 - o « Biergerinitiativ » ou « Initiativrecht » en luxembourgeois ;
- Le site (textes statiques et explicatifs) devra ultérieurement être traduit en luxembourgeois et allemand, étant précisé qu'au 1^{er} juillet, seule la version française pourra être opérationnelle ;
- Dans le courriel adressé aux 125 déposants, il faudra clairement indiquer que le déposant doit valider sa participation au dépôt dans un délai de 72h ;
- Il faudra ajouter une note pour conseiller aux usagers de collecter au moins 125 déposants, ou 12.500 souteneurs, eu égard au risque d'invalidité de signatures, ou de dépassement du délai des 72h ;
- Serait-il envisageable d'envoyer des notifications aux déposants pour les informer du suivi de la procédure ?
- L'absence de dépôt hybride (électronique et papier) risque-t-elle d'être contraire à la Constitution ? En réponse à cette question, il est rappelé que le déposant a le choix entre un dépôt électronique et un dépôt papier, mais que l'option choisie s'applique à l'ensemble des déposants. Un dépôt hybride serait difficile, voire impossible à vérifier ou à valider.
- Sur plusieurs écrans, il y a lieu de remplacer les termes « projet de loi » ou « proposition de loi » par ceux de « proposition motivée aux fins de légiférer » ;
- Il faudra revoir certains visuels ou illustrations ;
- Il pourrait être opportun de recueillir des témoignages sur l'expérience en matière d'initiative citoyenne européenne.

Les maquettes présentées seront diffusées auprès des membres de la Commission pour avis et commentaires.

2. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 4 mai 2023

Annexe : Maquettes du futur site public

Procès-verbal approuvé et certifié exact

¹ Prestataire en charge de la création du site web « propositions motivées aux fins de légiférer » <https://www.agilepartner.net/>



Bienvenue sur le site des

Propositions Motivées aux Fins de Légiférer (PMAFL)

de la Chambre des Députés

En tant qu'électeur luxembourgeois, vous avez la possibilité de participer à l'élaboration d'un nouveau texte de loi, à la modification ou à l'abrogation d'une loi existante en déposant ou en soutenant une PMAFL.

La PMAFL est un instrument de démocratie directe qui permet aux électeurs de soumettre des idées législatives à la Chambre des Députés ou de les soutenir.



[En savoir plus](#)

Participez au processus législatif

[Déposer une PMAFL](#)

[Soutenir une PMAFL](#)

Rechercher une PMAFL



Les PMAFL récemment publiées

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

✖ Non recevable

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA



Numéro **6961**

Texte de loi portant

1. Modification

1. de la loi du 15 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité ;
2. du Code pénal

2. Création de l'Autorité nationale de sécurité

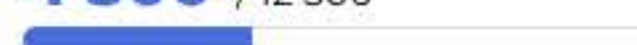


Collecte des soutiens

26 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500



Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

✖ Non recevable

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA



[Voir toutes les PMAFL](#)

Qu'est-ce qu'une PMAFL ?

Participez au processus législatif en soumettant des PMAFL à la Chambre des Députés

La PMAFL est un instrument de démocratie directe qui permet aux électeurs de soumettre des idées législatives à la Chambre des députés ou de les soutenir.

La PMAFL

[Comment rédiger une PMAFL ?](#)

[Comment déposer une PMAFL ?](#)

[Comment soutenir une PMAFL ?](#)

[Déposer une PMAFL](#)

Téléchargements

[Texte de loi](#)
(PDF - 300Ko - FR)

[Guide de rédaction](#)
(PDF - 300Ko - FR)

[Modèle de rédaction](#)
(Word - 300Ko - FR)

[Modèle liste de déposants](#)
(Excel - 300Ko - FR)

La proposition motivée aux fins de légiférer (PMAFL)

En bref...

La PMAFL est un outil qui permet aux électeurs d'influencer les politiques en soumettant des idées législatives à la Chambre des Députés ou en les soutenant.

Les bases légales

La PMAFL est basée sur le nouvel article 79 de la Constitution qui dispose :

- « La Chambre des Députés se prononce en séance publique sur les propositions motivées aux fins de légiférer, présentées par cent vingt-cinq et soutenues par douze mille cinq cents électeurs au moins.
- La loi règle l'exercice de ce droit d'initiative législative. »

L'exercice de la PMAFL est réglé par la loi du JJMMAAA relative aux propositions motivées aux fins de légiférer

[Projet de loi](#)
(PDF - 300Ko - FR)

Comment ça se passe ?

La rédaction et le dépôt

La PMAFL, une fois rédigée, est déposée sur cette plateforme par 125 électeurs. La PMAFL déclarée recevable est publiée sur ce site et ouverte aux soutiens. Une PMAFL soutenue par 12.500 électeurs fait l'objet d'un débat en séance publique à la CHD.

Qui peut déposer une PMAFL ?

Chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans.

[Comment rédiger une PMAFL ?](#)

[Comment déposer une PMAFL ?](#)

Comment ça se passe ?

L'examen de recevabilité

La Conférence des Présidents apprécie le respect des conditions de recevabilité de la PMAFL et vérifie la conformité de leur qualité d'électeur des 125 déposants ayant présenté la PMAFL. La PMAFL qui a été déclarée non recevable est affichée sur le site mais ne pourra pas être soutenue. La PMAFL qui a été déclarée recevable est publiée sur ce site internet et ouverte aux soutiens.

Comment ça se passe ?

Le cycle de vie d'une PMAFL

La PMAFL qui a été déclarée recevable par la Conférence des Présidents rentre dans un processus à plusieurs étapes.



COLLECTE DES SOUTIENS



ANALYSE DES SOUTIENS



RENOI EN COMMISSION



DÉBAT PUBLIC

● RÉCOLTE DES SOUTIENS

Durant 4 semaines, chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans, peut soutenir la PMAFL. Pour poursuivre le processus, la PMAFL doit obtenir le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines. Le soutien se fait par voie électronique ou sous format papier.



Qui peut soutenir une PMAFL ?

Chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans.

[Comment soutenir une PMAFL ?](#)

● ANALYSE DES SOUTIENS



Les soutiens enregistrés sont analysés afin de déterminer leur validité. Seuls les soutiens validés sont comptabilisés.

● RENOI EN COMMISSION



La Conférence des Présidents peut, préalablement au débat en séance publique, renvoyer la PMAFL à une commission parlementaire afin d'avoir des explications de la part de représentants des 125 électeurs à l'origine du dépôt de la PMAFL. Cette délégation de représentants est composée d'un maximum de cinq personnes.

● DÉBAT PUBLIC



La PMAFL soutenue par au moins 12 500 électeurs fait l'objet d'un débat en séance publique retransmis en direct à la télévision et en ligne. La Chambre des Députés décide, à la majorité des suffrages, en faveur ou en défaveur de la poursuite de l'examen parlementaire de la PMAFL.

Comment ça se passe ?

Et après ?

En cas de vote favorable,

La PMAFL est renvoyée en commission parlementaire. Le vote favorable en séance publique équivaut à la clôture de la procédure de la PMAFL. L'examen au fond de la PMAFL se fait selon la procédure applicable aux propositions de loi.

En cas de vote défavorable,

La procédure est clôturée.

Pour aller plus loin ...

[Comment rédiger une PMAFL ?](#)

[Comment déposer une PMAFL ?](#)

[Comment soutenir une PMAFL ?](#)

[Voir les PMAFL existantes](#)

Qu'est-ce qu'une PMAFL ?

Participez au processus législatif en soumettant des PMAFL à la Chambre des Députés

La PMAFL est un instrument de démocratie directe qui permet aux électeurs de soumettre des idées législatives à la Chambre des députés ou de les soutenir.

La PMAFL

[Comment rédiger une PMAFL ?](#)

[Comment déposer une PMAFL ?](#)

[Comment soutenir une PMAFL ?](#)

[Déposer une PMAFL](#)

Téléchargements



[Texte de loi](#)

(PDF - 300Ko - FR)

[Guide de rédaction](#)

(PDF - 300Ko - FR)

[Modèle de rédaction](#)

(Word - 300Ko - FR)

[Modèle liste de déposants](#)

(Excel - 300Ko - FR)

Comment rédiger une PMAFL ?

Que doit contenir une PMAFL ?

Les PMAFL doivent revêtir la même forme qu'une proposition de loi et comprendre à côté du texte même de la proposition un exposé des motifs ainsi qu'un commentaire des articles. En cas d'impact susceptible de grever le budget de l'Etat, une estimation financière sommaire doit également être jointe.

[Guide de rédaction](#)

(PDF - 300Ko - FR)

Quels sont les critères de recevabilité d'une PMAFL ?

Pour être recevable, la PMAFL doit être :

- rédigée en langue française ;
- déposée par 125 électeurs ;
- motivée par l'intérêt général, ne pas prêter à confusion, ne pas être abusive, discriminatoire, fantaisiste ou vexatoire.

Quel est le champ d'application d'une PMAFL ?

Le champ d'application matériel d'une PMAFL est limité au domaine de la loi, hormis les propositions de révision de la Constitution. Une PMAFL peut viser tant l'élaboration d'une loi nouvelle que la modification ou l'abrogation d'une loi existante. Elle ne peut avoir pour objet de modifier un projet de loi ou une proposition de loi en cours de procédure.

Qui peut déposer une PMAFL ?

Chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans.

Comment rédiger et déposer votre PMAFL ?

Servez-vous de nos modèles pour vous faciliter la rédaction et le dépôt de vos PMAFL.

Rédigez le texte

Quelques points d'attention

- La PMAFL doit être rédigée en français et revêtir la même forme qu'une proposition de loi ;
- Les dispositions doivent être agencées comme suit :
 - Intitulé
 - Exposé des motifs
 - Dispositif
 - Commentaire des articles
 - Estimation financière sommaire (en cas d'impact susceptible de grever le budget de l'État)

[Modèle de rédaction](#)

(Word - 300Ko - FR)

Listez vos participants

Le modèle de liste au format Excel vous permet de saisir les données des 125 déposants requis pour le dépôt de votre PMAFL.

Une fois complétée, la liste peut être déposée sur le site.

Quelques points d'attention

- Pour chaque déposant, il faut renseigner le nom, le prénom et une adresse électronique.
- Les 125 déposants reçoivent ensuite un courriel, leur demandant de communiquer leurs données à caractère personnel et valider leur participation au dépôt de la PMAFL.
- Parmi les 125 déposants, vous pouvez sélectionner jusqu'à 5 représentants, pouvant faire partie d'une délégation. Cette délégation est susceptible d'être invitée par la commission parlementaire compétente à fournir d'éventuels éclaircissements, préalablement au débat en séance publique.

[Modèle liste de déposants](#)

(Excel - 300Ko - FR)

Pour aller plus loin ...

[Découvrez les PMAFL](#)

[Comment déposer une PMAFL ?](#)

[Comment soutenir une PMAFL ?](#)

[Voir les PMAFL existantes](#)

Qu'est-ce qu'une PMAFL ?

Participez au processus législatif en soumettant des PMAFL à la Chambre des Députés

La PMAFL est un instrument de démocratie directe qui permet aux électeurs de soumettre des idées législatives à la Chambre des députés ou de les soutenir.

[La PMAFL](#)[Comment rédiger une PMAFL ?](#)[Comment déposer une PMAFL ?](#)[Comment soutenir une PMAFL ?](#)[Déposer une PMAFL](#)[Téléchargements](#)[Texte de loi](#)
(PDF - 300Ko - FR)[Guide de rédaction](#)
(PDF - 300Ko - FR)[Modèle de rédaction](#)
(Word - 300Ko - FR)[Modèle liste de déposants](#)
(Excel - 300Ko - FR)

Comment déposer une PMAFL ?

Une fois que votre texte est finalisé et que vous avez réuni 125 déposants, vous avez la possibilité de déposer votre PMAFL en ligne via ce site ou par voie postale.

Déposer une PMAFL en ligne

- Déposez votre texte sous forme de fichier PDF, Docx ou Odt.
- Renseignez la liste des 125 déposants (grâce à un fichier Excel ou par la saisie manuelle des données de chacun d'eux)
- Sélectionnez jusqu'à 5 représentants des 125 déposants, pouvant faire partie d'une délégation

[Déposer une PMAFL en ligne](#)

Envoyer votre PMAFL par courrier

Regroupez les éléments de votre PMAFL :

- Le texte
- La liste des 125 déposants (nom, prénom et adresse électronique)
- Sélectionnez jusqu'à 5 représentants des 125 déposants, pouvant faire partie d'une délégation

Envoyez votre dossier par voie postale à :

Chambre des Députés
23, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Pour aller plus loin ...

[Découvrez les PMAFL](#)[Comment rédiger une PMAFL ?](#)[Comment soutenir une PMAFL ?](#)[Voir les PMAFL existantes](#)



Qu'est-ce qu'une PMAFL ?

Participez au processus législatif en soumettant des PMAFL à la Chambre des Députés

La PMAFL est un instrument de démocratie directe qui permet aux électeurs de soumettre des idées législatives à la Chambre des députés ou de les soutenir.

La PMAFL

Comment rédiger une PMAFL ?

Comment déposer une PMAFL ?

Comment soutenir une PMAFL ?

Déposer une PMAFL

Téléchargements



Texte de loi

(PDF - 300Ko - FR)

Guide de rédaction

(PDF - 300Ko - FR)

Modèle de rédaction

(Word - 300Ko - FR)

Modèle liste de déposants

(Excel - 300Ko - FR)

Comment soutenir une PMAFL ?

Durant 4 semaines, chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans, peut soutenir la PMAFL. Pour poursuivre le processus, la PMAFL doit obtenir le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines. Le soutien se fait par voie électronique ou sous format papier.

Qui peut soutenir une PMAFL ?

Chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans.

Voir les PMAFL ouvertes

Pour aller plus loin ...

Découvrez les PMAFL

Comment rédiger une PMAFL ?

Comment déposer une PMAFL ?

Les PMAFL

Participez au processus législatif en soutenant des PMAFL.

Si une PMAFL obtient le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines, elle sera débattue en séance publique à la Chambre des Députés

Je recherche une PMAFL

[Les PMAFL valides \(8\)](#)[Les PMAFL invalides \(8\)](#)

Voir les PMAFL avec le statut :

[Collecte des soutiens](#)[Analyse des soutiens](#)[Passage en commission](#)[Inscrite en débat public](#)

Label

De la plus récente à la plus ancienne

Numéro **6961**

Texte de loi portant

1. Modification

- de la loi du 15 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité ;
- du Code pénal

2. Création de l'Autorité nationale de sécurité



Collecte des soutiens

26 jours restants

Soutiens enregistrés

4 500 / 12 500

Numéro **6761**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;

2. la loi du 28 juillet 2011 portant

- approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
- approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
- désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;

3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:

- la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#)



Collecte des soutiens

12 jours restants

Soutiens enregistrés

45 000 / 125 000

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Analyse des soutiens

Soutiens enregistrés

14 500 / 12 500

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Passage en commission parlementaire

Soutiens validés

14 500 / 12 500

Commission compétente

Culture, Éducation, Recherche et Médias

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Inscrite en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500

Date de débat

Non définie pour le moment

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Inscrite en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500

Date de débat

12/03/2023

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Vote défavorable en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500

Date de débat

12/02/2023

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Vote favorable en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500

Date de débat

12/02/2023

Les PMAFL

Participez au processus législatif en soutenant des PMAFL.

Si une PMAFL obtient le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines, elle sera débattue en séance publique à la Chambre des Députés

Je recherche une PMAFL



Les PMAFL valides (8)

Les PMAFL invalides (8)

Voir les PMAFL avec le statut :

Collecte des soutiens X

Analyse des soutiens X

Passage en commission X

Inscrite en débat public X

Label

De la plus récente à la plus ancienne v

Numéro **6961**

Texte de loi portant

1. Modification

- de la loi du 15 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité ;
- du Code pénal

2. Création de l'Autorité nationale de sécurité

Collecte des soutiens

26 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500

Numéro **6761**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;

2. la loi du 28 juillet 2011 portant

- approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
- approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
- désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;

3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:

- la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;
- le Code de la Sécurité sociale;
- la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat;
- la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'institutions internationales;
- la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois;
- la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg;

4. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

5. la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat;

6. la loi modifiée du 22 juin 1961 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

7. la loi du 17 décembre 2021 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2022

Voir moins ^

Collecte des soutiens

12 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

45 000 / 125 000

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Analyse des soutiens

Soutiens enregistrés ⓘ

14 500 / 12 500

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Passage en commission parlementaire

Soutiens validés ⓘ

14 500 / 12 500

Commission compétente

Culture, Éducation, Recherche et Médias

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Inscrite en débat public

Soutiens validés ⓘ

14 500 / 12 500

Date de débat

Non définie pour le moment

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Inscrite en débat public

Soutiens validés ⓘ

14 500 / 12 500

Date de débat

12/03/2023

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Vote défavorable en débat public

Soutiens validés ⓘ

14 500 / 12 500

Date de débat

12/02/2023

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Vote favorable en débat public

Soutiens validés ⓘ

14 500 / 12 500

Date de débat

12/02/2023

Les PMAFL

Participez au processus législatif en soutenant des PMAFL.

Si une PMAFL obtient le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines, elle sera débattue en séance publique à la Chambre des Députés

Je recherche une PMAFL

[Les PMAFL valides \(8\)](#)[Les PMAFL invalides \(8\)](#)

Voir les PMAFL avec le statut :

[Collecte des soutiens](#)[Analyse des soutiens](#)[Passage en commission](#)[Inscrite en débat public](#)

Label

De la plus récente à la plus ancienne

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Analyse des soutiens

Soutiens enregistrés

14 500 / 12 500



Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Passage en commission parlementaire

Soutiens validés

14 500 / 12 500



Commission compétente

Culture, Éducation, Recherche et Médias

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Inscrite en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500



Date de débat

Non définie pour le moment

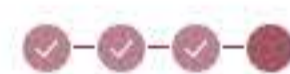
Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Inscrite en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500



Date de débat

12/03/2023

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Vote défavorable en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500



Date de débat

12/02/2023

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Vote favorable en débat public

Soutiens validés

14 500 / 12 500



Date de débat

12/02/2023



Les PMAFL

Participez au processus législatif en soutenant des PMAFL.

Si une PMAFL obtient le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines, elle sera débattue en séance publique à la Chambre des Députés

Je recherche une PMAFL

Les PMAFL valides (2) Les PMAFL invalides (0)

Voir les PMAFL avec le statut :

Collecte des soutiens X

Analyse des soutiens

Passage en commission

Inscrite en débat public

Label

De la plus récente à la plus ancienne

Numéro **661**

Texte de loi portant

1. Modification

- 1. de la loi du 15 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité;
- 2. du Code pénal

2. Création de l'Autorité nationale de sécurité



Collecte des soutiens

26 jours restants

Soutiens enregistrés

4 500 / 12 500

Numéro **661**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;

2. la loi du 28 juillet 2011 portant

- 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
- 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
- 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;

3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:

- 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;
- 2. le Code de la Sécurité sociale;
- 3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat;
- 4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'institutions internationales;
- 5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois;
- 6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg;

4. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

5. la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat;

6. la loi modifiée du 22 juin 1961 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

7. la loi du 17 décembre 2021 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2022



Collecte des soutiens

12 jours restants

Soutiens enregistrés

45 000 / 125 000

[Voir moins](#)

Les PMAFL

Participez au processus législatif en soutenant des PMAFL.

Si une PMAFL obtient le soutien de 12.500 électeurs au moins dans un délai de 4 semaines, elle sera débattue en séance publique à la Chambre des Députés

Je recherche une PMAFL

[Les PMAFL valides \(4\)](#)[Les PMAFL invalides \(8\)](#)

Voir les PMAFL avec le statut :

[Soutiens insuffisants](#) X[Non recevables](#) X[En cours](#) X[Terminée](#) X

Période de carence ⓘ

Label

De la plus récente à la plus...

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Soutiens enregistrés insuffisants

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Soutiens validés insuffisants

Soutiens validés ⓘ

4 500 / 12 500

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Non recevable

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Soutiens validés insuffisants

Soutiens validés ⓘ

4 500 / 12 500

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Soutiens validés insuffisants

Soutiens validés ⓘ

4 500 / 12 500

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

Non recevable

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Soutiens validés insuffisants

Soutiens validés ⓘ

4 500 / 12 500

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

Numéro **XXXX**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

1. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui. Nullam blandit tempus dapibus.
2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.

2. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Suspendisse in felis ornare, dictum sapien consequat, laoreet dui.



Soutiens enregistrés insuffisants

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

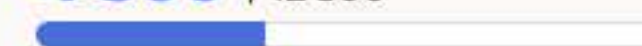
[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

12 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500



Soutenir

[Vous souhaitez retirer votre soutien ?](#)

Description

● ○ ○ ○ Dépôt
Collecte des soutiens 12/01/2023

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Partagez votre PMAFL



[Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;

2. la loi du 28 juillet 2011 portant

1. approbation de la Conventi

handicapées, faite à New

2. approbation du Protocole

personnes handicapées r

handicapées, fait à New

3. désignation des mécanis

de suivi de l'application c

handicapées;

3. la loi du 19 décembre 2008 r

1. la loi modifiée du 28 juille

régimes légaux de pensio

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

12 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

00 / 12 500

Soutenir

[souhaitez retirer votre soutien ?](#)

Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



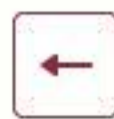
Dépôt

Collecte des soutiens

12/01/2023



[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Nombre de soutiens enregistrés insuffisant

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500



Soutenir

Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Soutiens enregistrés
insuffisants

Clôture des soutiens

12/01/2023

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Historique

JJ/MM/AAAA

Clôture de la procédure pour non-respect des conditions fixées à l'article 7

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

Nombre de soutiens enregistrés: 1000

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

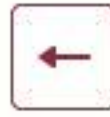
JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée





Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

L'éligibilité des soutiens enregistrés est en cours de vérification

Soutiens enregistrés ⓘ

14 500 / 12 500



Soutenir

[Vous souhaitez retirer votre soutien ?](#)

Description



Clôture des soutiens

Analyse des soutiens

12/01/2023

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Partagez votre PMAFL



[Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

Clôture des soutiens et examen du respect des conditions fixées à l'article 7

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

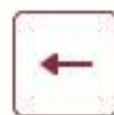
La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 11 200 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés ⓘ

11 200 / 12 500

Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Soutiens validés
insuffisants

Clôture des soutiens

12/01/2023

Fin de la carence ⓘ

JJ/MM/AAAA

[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée invalide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 689

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

Nombre de soutiens enregistrés: 1000

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 13 700 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés ⓘ

13 700 / 12 500



Partagez votre PMAFL



[Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Clôture des soutiens

Passage en commission
parlementaire

12/01/2023

Commission compétente

Culture, Éducation, Recherche et Médias

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est envoyée à la commission de la culture

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée valide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 13700

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

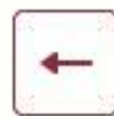
JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée





Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 13 700 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés ⓘ

13 700 / 12 500

Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Clôture des soutiens

Date de débat

Inscrite en débat public

12/01/2023

Non définie pour le moment

[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée valide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 13700

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

- la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
- la loi du 28 juillet 2011 portant
 - approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 - approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 - désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
- la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 - la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 13 700 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés ⓘ

13 700 / 12 500

Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Clôture des soutiens

Date de débat

Inscrite en débat public

12/01/2023

12/05/2023

[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est à l'ordre du jour de la séance publique n°45 du mardi 21 mars 2023 à 14h15.

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée valide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 13700

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

- la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
- la loi du 28 juillet 2011 portant
 - approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 - approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 - désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
- la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 - la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 13 700 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés ⓘ

13 700 / 12 500

Partagez votre PMAFL



[Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Vote défavorable en débat public

Clôture des soutiens

12/01/2023

Date de débat

12/05/2023

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 a obtenu un vote défavorable en séance publique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est à l'ordre du jour de la séance publique n°45 du mardi 21 mars 2023 à 14h15.

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée valide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 13700

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

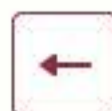
La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

- la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
- la loi du 28 juillet 2011 portant
 - approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 - approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 - désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
- la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 - la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 13 700 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés ⓘ

13 700 / 12 500



Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Vote favorable en débat public

Clôture des soutiens

12/01/2023

Date de débat

12/05/2023

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 a obtenu un vote favorable en séance publique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est à l'ordre du jour de la séance publique n°45 du mardi 21 mars 2023 à 14h15.

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée valide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 13700

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

- la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
- la loi du 28 juillet 2011 portant
 - approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 - approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 - désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
- la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 - la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#)

Soutiens de la PMAFL

Collecte des soutiens terminée

Après analyse des 14 500 soutiens enregistrés, seuls 13 700 étaient éligibles et ont pu être validés

Soutiens validés

13 700 / 12 500

Partagez votre PMAFL



[Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description



Clôture des soutiens

Date de débat

Vote favorable en débat public

12/01/2023

12/05/2023

[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 a donné lieu à la proposition de loi n°2563.

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 a obtenu un vote favorable en séance publique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est à l'ordre du jour de la séance publique n°45 du mardi 21 mars 2023 à 14h15.

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée valide par la Conférence des Présidents

Soutenants validés après contrôle : 13700

JJ/MM/AAAA

La période de collecte des soutiens de la PMAFL n°25 est clôturée

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est ouverte à la collecte des soutiens

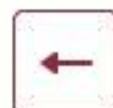
JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée recevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée





Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Partagez votre PMAFL



[@ Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Description

✖ Non recevable

Fin de la carence ⓘ

12/05/2024

[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

La PMAFL n°25 est déclarée irrecevable par la Conférence des Présidents

JJ/MM/AAAA

La PMAFL N°25 est déposée

Vous souhaitez déposer une PMAFL ?

Laissez-vous guider par notre formulaire de dépôt en ligne ou optez pour l'envoi par courrier.

Une fois que votre texte est finalisé et que vous avez réuni 125 déposants, vous avez la possibilité de déposer votre PMAFL en ligne via ce site ou par voie postale.

[Déposer en ligne](#)[Voir la procédure courrier](#)

Téléchargements



 [Guide de rédaction](#)
(PDF - 300Ko - FR)

 [Modèle de rédaction](#)
(Word - 300Ko - FR)

 [Modèle liste de déposants](#)
(Excel - 300Ko - FR)

Quelques rappels...

Que doit contenir une PMAFL ?

Les PMAFL doivent revêtir la même forme qu'une proposition de loi et comprendre à côté du texte même de la proposition un exposé des motifs ainsi qu'un commentaire des articles. En cas d'impact susceptible de grever le budget de l'Etat, une estimation financière sommaire doit également être jointe.

 [Guide de rédaction](#)
(PDF - 300Ko - FR)

Quels sont les critères de recevabilité d'une PMAFL ?

Pour être recevable, la PMAFL doit être :

- rédigée en langue française ;
- déposée par 125 électeurs ;
- motivée par l'intérêt général, ne pas prêter à confusion, ne pas être abusive, discriminatoire, fantaisiste ou vexatoire.

Qui peut déposer une PMAFL ?

Chaque électeur de nationalité luxembourgeoise, âgé de plus de 18 ans.

[Déposer en ligne](#)[Voir la procédure courrier](#)



● La PMAFL

Vous vous apprêtez à déposer en ligne une PMAFL. Assurez-vous que votre PMAFL soit rédigée en langue française et qu'elle comprend tous les éléments nécessaires.



- 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Intitulé

 L'intitulé renseigné doit être identique à celui fourni dans le texte de la PMAFL

Votre document



Glissez & Déposez votre document ici
ou

Sélectionner un document

Seuls les documents PDF, Docx et Odt sont acceptés

Continuer



• Les déposants

Pour être recevable, votre PMAFL doit être présentée par 125 électeurs. Renseignez ici la liste des 125 déposants, soit par la saisie manuelle des données de chacun d'eux, soit en important un document Excel listant les données.



- ✓ 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Importez votre document Excel



Glissez & Déposez votre document ici
ou

[Sélectionner un document](#)

ou

[Ajouter un déposant](#)

Seuls les documents Excel au format du modèle fournis seront utilisables

 [Modèle liste des déposants](#)
(Excel - 300Ko)

Vos déposants

Nombre de déposants enregistrés

0 / 125 au minimum

Nom	Prénom	Email
-----	--------	-------

Vous n'avez renseigné aucun déposant pour le moment

[Continuer](#)



• Les déposants

Pour être recevable, votre PMAFL doit être présentée par 125 électeurs. Renseignez ici la liste des 125 déposants, soit par la saisie manuelle des données de chacun d'eux, soit en important un document Excel listant les données.



- ✓ 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Importez votre document Excel



Glissez & Déposez votre document ici
ou

[Sélectionner un document](#)

OU

[Ajouter un déposant](#)











Seuls les documents Excel au format du modèle fournis seront utilisables

 [Modèle liste des déposants](#)
(Excel - 300Ko)

Vos déposants

Nombre de déposants enregistrés

13 / 125 au minimum

Nom	Prénom	Email	
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu	 Modifier

« < 1 2 3 4 5 > »

Nombre de lignes

10 ▾

[Continuer](#)



• Les déposants

Pour
électe
manu
docu

Impo

- 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Seuls
fourn

Me
(Ex

Modifier un déposant



Nom

Delaitre

Prénom

Sandrine

Email

sdelaitre@agilepartner.net

Ajouter un déposant

Enregistrer

Annuler

Supprimer

Vos déposants

Chercher un déposant



Nombre de déposants enregistrés

14 / 125 au minimum

Nom

Prénom

Email



- 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Pour
électe
manu
docu

Impo

Seuls
fourn

Me
(Ex

Ajouter un déposant



Nom

Delaitre

Prénom

Sandrine

Email

sdelaitre@agilepartner.net

Ajouter un déposant

Ajouter un autre déposant de suite

Enregistrer

Annuler

Vos déposants

Chercher un déposant



Nombre de déposants enregistrés

13 / 125 au minimum

Nom

Prénom

Email



- 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Pour
électe
manu
docu

Impo

Seuls
fourn

Me
(Ex

Ajouter un déposant



Nom

Prénom

Email

Ajouter un autre déposant de suite

Enregistrer

Annuler

Ajouter un déposant

Vos déposants

Chercher un déposant



Nombre de déposants enregistrés

13 / 125 au minimum

Nom

Prénom

Email



Votre déposant a été ajouté



Ajouter un déposant



Nom

Prénom

Email



Ajouter un autre déposant de suite

Enregistrer

Annuler

Ajouter un déposant

- 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Vos déposants

Chercher un déposant



Nombre de déposants enregistrés

14 / 125 au minimum

Nom

Prénom

Email



• La délégation

Sélectionnez jusqu'à 5 représentants des 125 déposants, pouvant faire partie d'une délégation.

Cette délégation est susceptible d'être invitée par la commission parlementaire compétente à fournir d'éventuels éclaircissements, préalablement au débat en séance publique.



- 1. La PMAFL
- 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Liste des déposants renseignés

	Nom	Prénom	Email
<input checked="" type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input checked="" type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu

« < 1 2 3 4 5 > »

Nombre de lignes

10 ▾

Continuer

Votre délégation

Nombre de membres

3 / 5 au maximum

CIEPLUCHA

Ophélie

ocieplucha@agilepartner.net

Retirer

CIEPLUCHA

Ophélie

ocieplucha@agilepartner.net

Retirer

CIEPLUCHA

Ophélie

ocieplucha@agilepartner.net

Retirer



• La délégation

Sélectionnez jusqu'à 5 représentants des 125 déposants, pouvant faire partie d'une délégation.

Cette délégation est susceptible d'être invitée par la commission parlementaire compétente à fournir d'éventuels éclaircissements, préalablement au débat en séance publique.



- ✓ 1. La PMAFL
- ✓ 2. Les déposants
- 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

Liste des déposants renseignés

	Nom	Prénom	Email
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu

« < 1 2 3 4 5 > »

Nombre de lignes

10 ▾

Votre délégation

Nombre de membres

0 / 5 au maximum

Continuer



● Résumé avant dépôt

Vous vous apprêtez à déposer en ligne une PMAFL. Rassurez-vous que votre PMAFL, rédigée en langue française, comprend tous les éléments nécessaires : votre texte, vos 125 déposants au minimum et votre délégation



- ✓ 1. La PMAFL
- ✓ 2. Les déposants
- ✓ 3. La délégation
- 4. Résumé avant dépôt

La proposition

[Modifier](#)

Intitulé de la PMAFL
Lorem ipsum dolor sit amet

Voir le texte de la PMAFL
(PDF - 300Ko - FR)

Les déposants

[Modifier](#)

Nombre de déposants enregistrés
125 / 125 au minimum

Nom	Prénom	Email
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu
Nom	Prénom	lorem.ipsum@ap.lu

« < 1 2 3 4 5 > »

Nombre de lignes

10 ▾

La délégation

[Modifier](#)

CIEPLUCHA
Ophélie
ocieplucha@agilepartner.net

CIEPLUCHA
Ophélie
ocieplucha@agilepartner.net

CIEPLUCHA
Ophélie
ocieplucha@agilepartner.net

✓ Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean odio lectus, tristique tincidunt odio in, commodo congue metus. Quisque rutrum odio nulla, eget accumsan tellus pharetra et. Vivamus sodales risus a enim efficitur mollis. Sed vitae neque vitae leo ornare molestie aliquam in purus.

[Voir la protection des données à caractère personnel](#)

✓ Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean odio lectus, tristique tincidunt odio in, commodo congue metus.

[Voir les mentions légales](#)

46 + 4 =

[Générer un nouveau CAPTCHA](#)

Déposer la PMAFL



Votre PMAFL a bien été déposée !

Numéro **6761**

 [Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Les prochaines étapes

Confirmation des déposants

Les 125 déposants renseignés recevront un courriel, leur demandant de communiquer leurs données à caractère personnel et de valider leur participation dans un délai de 72 heures.


 **Au delà de 72 heures, plus aucune confirmation ne sera prise en compte**

L'analyse de recevabilité

La Conférence des Présidents apprécie le respect des conditions de recevabilité de la PMAFL et vérifie la conformité de leur qualité d'électeur des 125 déposants ayant présenté la PMAFL.

- La PMAFL qui a été déclarée non recevable est affichée sur le site mais ne pourra pas être soutenue
- La PMAFL qui a été déclarée recevable est publiée sur ce site internet et ouverte aux soutiens

Vous ne serez pas notifié de la décision de la Conférence

 Une fois que la Conférence des Présidents aura statué sur la recevabilité de votre PMAFL, celle-ci sera publiée sur le site et vous pourrez ainsi savoir si elle a été jugée recevable ou non

Le cycle de vie d'une PMAFL

La PMAFL qui a été déclarée recevable par la Conférence des Présidents rentre dans un processus à plusieurs étapes.



Fermer la fenêtre



Confirmez votre participation à la PMAFL

Nous avons besoin de quelques informations afin de prendre en compte votre participation

[Confirmer ma participation](#)

Nous avons besoin de quelques informations afin de pouvoir prendre votre participation en compte.



Pour que votre participation soit prise en compte

Vous devez être électeur de nationalité luxembourgeoise et âgé de plus de 18ans.

Numéro **6761**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾



[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

[Confirmer ma participation](#)



Participation à la PMAFL

Numéro **6761**[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

• Vos données personnelles

1. Vos données personnelles
2. Résumé avant confirmation

Afin que votre participation soit prise en compte, veuillez nous fournir les informations suivantes



Votre identité

Nom

Prénom(s)

Numéro national

Date de naissance

JJ/MM/AAAA



Lieu de naissance

Nationalité

Luxembourgeoise



Vos informations de contact

Email

Numéro

Nom de rue

Code postal

Localité

Pays de résidence

[Continuer](#)



Participation à la PMAFL

Numéro **6761**

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

● Résumé avant soumission

Veuillez vérifier vos informations.



- ✓ 1. Vos données personnelles
- 2. Résumé avant confirmation

Vos données personnelles

[Modifier](#)

| Votre identité

Nom et Prénom(s)	Numéro national	
Delaitre Sandrine	1988112976677	
Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
29/11/1988	Luxembourg	Luxembourgeoise

| Vos informations de contact

Email	Adresse
sdelaitre@agilepartner.net	2-4 Rue du Chateau d'Eau L-3364 Leudelange

- ✓ Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean odio lectus, tristique tincidunt odio in, commodo congue metus. Quisque rutrum odio nulla, eget accumsan tellus pharetra et. Vivamus sodales risus a enim efficitur mollis. Sed vitae neque vitae leo ornare molestie aliquam in purus.

[Voir la protection des données à caractère personnel](#)

- ✓ Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean odio lectus, tristique tincidunt odio in, commodo congue metus.

[Voir les mentions légales](#)

46 + 4 =

[Générer un nouveau CAPTCHA](#)

[Confirmer ma participation](#)



Votre participation a bien été prise en compte

Numéro **6761**

 [Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Les prochaines étapes

Confirmation des déposants

L'ensemble des déposants doivent confirmer leur participation avant le xx/xx à xxhxx


 **Au delà de ce délai, plus aucune participation ne sera prise en compte**

L'analyse de recevabilité

La Conférence des Présidents apprécie le respect des conditions de recevabilité de la PMAFL et vérifie la conformité de leur qualité d'électeur des 125 déposants ayant présenté la PMAFL.

- La PMAFL qui a été déclarée non recevable est affichée sur le site mais ne pourra pas être soutenue
- La PMAFL qui a été déclarée recevable est publiée sur ce site internet et ouverte aux soutiens

Vous ne serez pas notifié de la décision de la Conférence

 Une fois que la Conférence des Présidents aura statué sur la recevabilité de votre PMAFL, celle-ci sera publiée sur le site et vous pourrez ainsi savoir si elle a été jugée recevable ou non

Le cycle de vie d'une PMAFL

La PMAFL qui a été déclarée recevable par la Conférence des Présidents rentre dans un processus à plusieurs étapes.



COLLECTE DES
SOUTIENS



ANALYSE DES
SOUTIENS



RENOI EN
COMMISSION



DÉBAT PUBLIC

Fermer la fenêtre



CHD

To: sdelaitre@agilepartner.net

Wednesday, 8 February 2023 at 18:07



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Participez-vous à une Proposition Motivée aux Fins de Légiférer ?

Vous avez été renseigné en tant que participant à une PMAFL.
Si tel est le cas, veuillez le confirmer avant le **xx/xx/xx xhxx**

Votre PMAFL

Numéro **6761**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;
 2. le Code de la Sécurité sociale;
 3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat;
 4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'institutions internationales;
 5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois;
 6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg;
 4. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;
 5. la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat;
 6. la loi modifiée du 22 juin 1961 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;
 7. la loi du 17 décembre 2021 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2022

 [Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

[Je souhaite confirmer ma participation](#)



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Ce message a été envoyé à sdelaitre@agilepartner.net car ce destinataire a été désigné comme participant au dépôt d'une Proposition Motivée aux Fins de Légiférer. En cas de questions, [contactez-nous](#).

Vous souhaitez soutenir une PMAFL ?

Laissez-vous guider par notre formulaire de soutien en ligne ou optez pour l'envoi par courrier.

[Soutenir en ligne](#)[Voir la procédure courrier](#)

Critères pour que votre participation soit prise en compte

Que vous soyez électeur de nationalité luxembourgeoise et âgé de plus de 18ans.

Numéro **6761**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#)



[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Quels sont les critères pour que votre soutien soit pris en compte ?

Pour soutenir une PMAFL il faut que l'électeur soit de nationalité luxembourgeoise et âgé de plus de 18 ans.

[Soutenir en ligne](#)[Voir la procédure courrier](#)



Soutien de la PMAFL

Numéro **6761**[Voir le texte de la PMAFL \(PDF - 300Ko - FR\)](#)

• Vos données personnelles

- 1. Vos données personnelles
- 2. Résumé avant soumission

Afin que votre participation soit prise en compte, veuillez nous fournir les informations suivantes



Votre identité

Nom

Prénom(s)

Numéro national

Date de naissance

JJ/MM/AAAA



Lieu de naissance

Nationalité

Luxembourgeoise



Vos informations de contact

Email

Numéro

Nom de rue

Code postal

Localité

Pays de résidence

[Continuer](#)



Soutien de la PMAFL

Numéro **6761**[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

● Résumé avant soumission

Veuillez vérifier vos informations.



- 1. Vos données personnelles
- 2. Résumé avant soumission

Vos données personnelles

[Modifier](#)

Votre identité

Nom et Prénom(s)	Numéro national	
Delaitre Sandrine	1988112976677	
Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
29/11/1988	Luxembourg	Luxembourgeoise

Vos informations de contact

Email	Adresse
sdelaitre@agilepartner.net	2-4 Rue du Chateau d'Eau L-3364 Leudelange

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean odio lectus, tristique tincidunt odio in, commodo congue metus. Quisque rutrum odio nulla, eget accumsan tellus pharetra et. Vivamus sodales risus a enim efficitur mollis. Sed vitae neque vitae leo ornare molestie aliquam in purus.

[Voir la protection des données à caractère personnel](#)

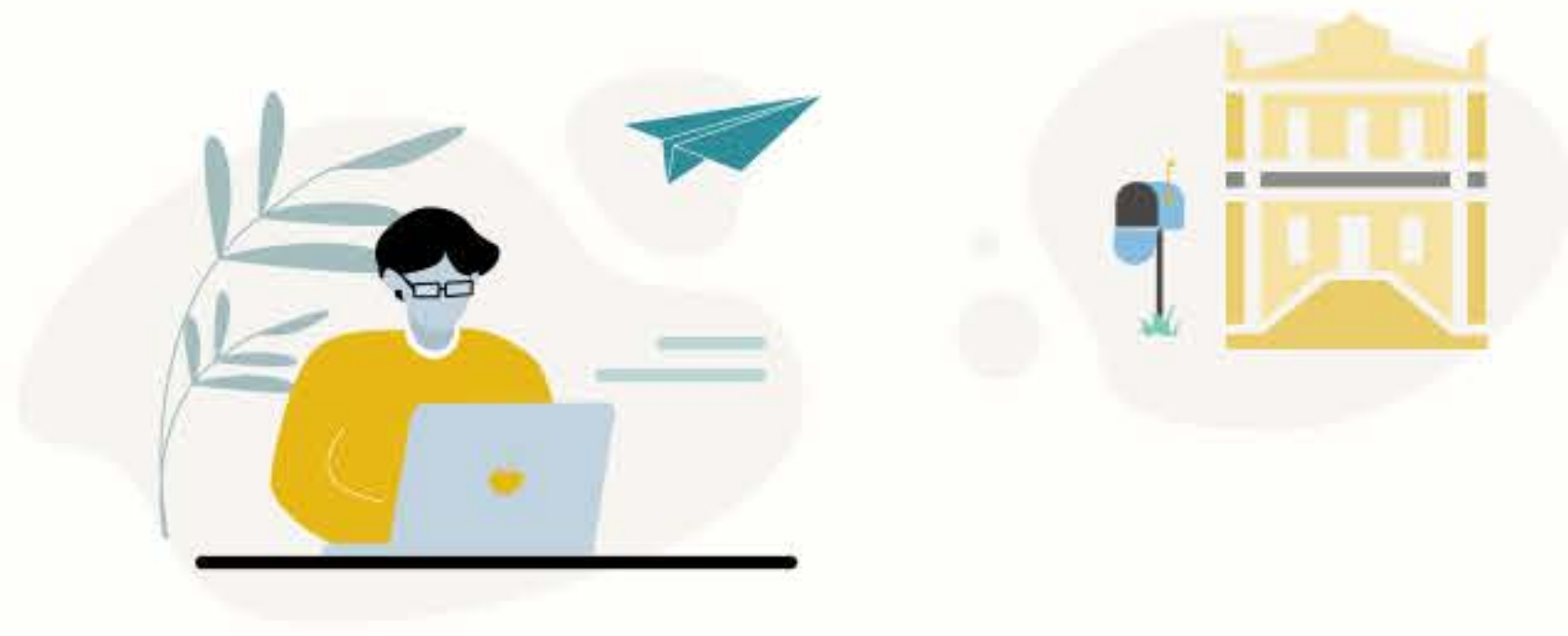
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean odio lectus, tristique tincidunt odio in, commodo congue metus.

[Voir les mentions légales](#)

46 + 4 =

Résoudre l'équation

[Générer un nouveau CAPTCHA](#)[Envoyer mon soutien](#)



Votre soutien a bien été envoyé ...

Nous attendons votre confirmation pour l'enregistrer

Un email vient d'être envoyé sur l'adresse email fournie.

Veillez cliquer sur confirmer avant le **JJ/MM/AAAA HHhMM** pour que nous puissions prendre en compte votre soutien

Numéro **6761**

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Les prochaines étapes de vie de la PMAFL



● RÉCOLTE DES SOUTIENS

12 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

45 000 / 125 000

N'hésitez pas à partager la PMAFL jusque là.



@ [Envoyer par mail](#) 📱 [Envoyer par SMS](#) 📄 [Copier le lien](#)

● ANALYSE DES SOUTIENS



Les soutiens enregistrés sont analysés afin de déterminer leur validité. Seuls les soutiens validés sont comptabilisés.

● RENVOI EN COMMISSION



La Conférence des Présidents peut, préalablement au débat en séance publique, renvoyer la PMAFL à une commission parlementaire afin d'avoir des explications de la part de représentants des 125 électeurs à l'origine du dépôt de la PMAF. Cette délégation de représentants est composée d'un maximum de cinq personnes.

● DÉBAT PUBLIC



La PMAFL soutenue par au moins 12 500 électeurs fait l'objet d'un débat en séance publique retransmis en direct à la télévision et en ligne.
La Chambre des Députés décide, à la majorité des suffrages, en faveur ou en défaveur de la poursuite de l'examen parlementaire de la PMAFL.

[Fermer la fenêtre](#)



CHD

To: sdelaître@agilepartner.net

Wednesday, 8 February 2023 at 18:07



Souhaitez-vous soutenir une Proposition Motivée aux Fins de Légiférer ?

Nous avons reçu votre soutien d'une PMAFL.
Si tel est le cas, veuillez le confirmer avant le **xx/xx/xx xhxx**

Numéro **6761**

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;
 2. le Code de la Sécurité sociale;
 3. la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat;
 4. la loi modifiée du 27 août 1977 concernant le statut des fonctionnaires entrés au service d'institutions internationales;
 5. la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de Fer luxembourgeois;
 6. la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg;
4. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;
5. la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat;
6. la loi modifiée du 22 juin 1961 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;
7. la loi du 17 décembre 2021 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2022

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

[Je souhaite confirmer mon soutien](#)



Ce message a été envoyé à sdelaître@agilepartner.net car ce destinataire a été désigné comme participant au dépôt d'une Proposition Motivée aux Fins de Légiférer. En cas de questions, [contactez-nous](#).



✓ Votre soutien a bien été enregistré



Numéro 6761

Proposition de loi modifiant

1. la loi modifiée du 22 août 2003 instituant un médiateur;
2. la loi du 28 juillet 2011 portant
 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006,
 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006,
 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
3. la loi du 19 décembre 2008 modifiant:
 1. la loi modifiée du 28 juillet 2000 ayant pour objet la coordination des régimes légaux de pension;

[Voir plus](#) ▾

Soutiens de la PMAFL

12 jours restants

Soutiens enregistrés ⓘ

4 500 / 12 500



Soutenir

[Vous souhaitez retirer votre soutien ?](#)

Description

● ○ ○ ○ Dépôt
Collecte des soutiens 12/01/2023

[Voir le texte de la PMAFL](#) (PDF - 300Ko - FR)

Partagez votre PMAFL



@ [Envoyer par mail](#)

[Envoyer par SMS](#)

[Copier le lien](#)

Historique

JJ/MM/AAAA

Publication de la PMAFL

JJ/MM/AAAA

PMAFL déclarée recevable

JJ/MM/AAAA

Dépôt de la PMAFL

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi



À propos de la Chambre des Députés - H1

La Chambre des Députés représente le pays. Elle exerce le pouvoir législatif et elle contrôle l'action du Gouvernement.

Ses missions principales - H2

En bref... - H3

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Lorem ipsum - H4

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Lorem ipsum - H4

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

 [Téléchargement d'un document](#)
(PDF - 300Ko - FR)

Baseline

Lorem ipsum - H3

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Mise en avant textuelle

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

[Lien](#)

[Lien avec icône](#) ▾

▾ [Lien avec icône](#)

Ses missions principales - H2

En bref... - H3

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Lorem ipsum - H4

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Lorem ipsum - H4

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Primary button

▾ Primary button

Primary button ▾

←

Baseline

Lorem ipsum - H3

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

Mise en avant textuelle

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas auctor diam a nisi vulputate egestas. Nunc cursus erat quis nisi feugiat, vitae finibus nibh mollis. Curabitur imperdiet pretium est fermentum cursus.

secondary button

▾ secondary button

secondary button ▾

←



Contact

Vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation du site ?

Vous avez une question ou une remarque ?

Contactez l'Administration parlementaire :

La Chambre des Députés se trouve au centre de la ville de Luxembourg.

Ses bâtiments se situent rue du Marché-aux-herbes, à côté du Palais grand-ducal.

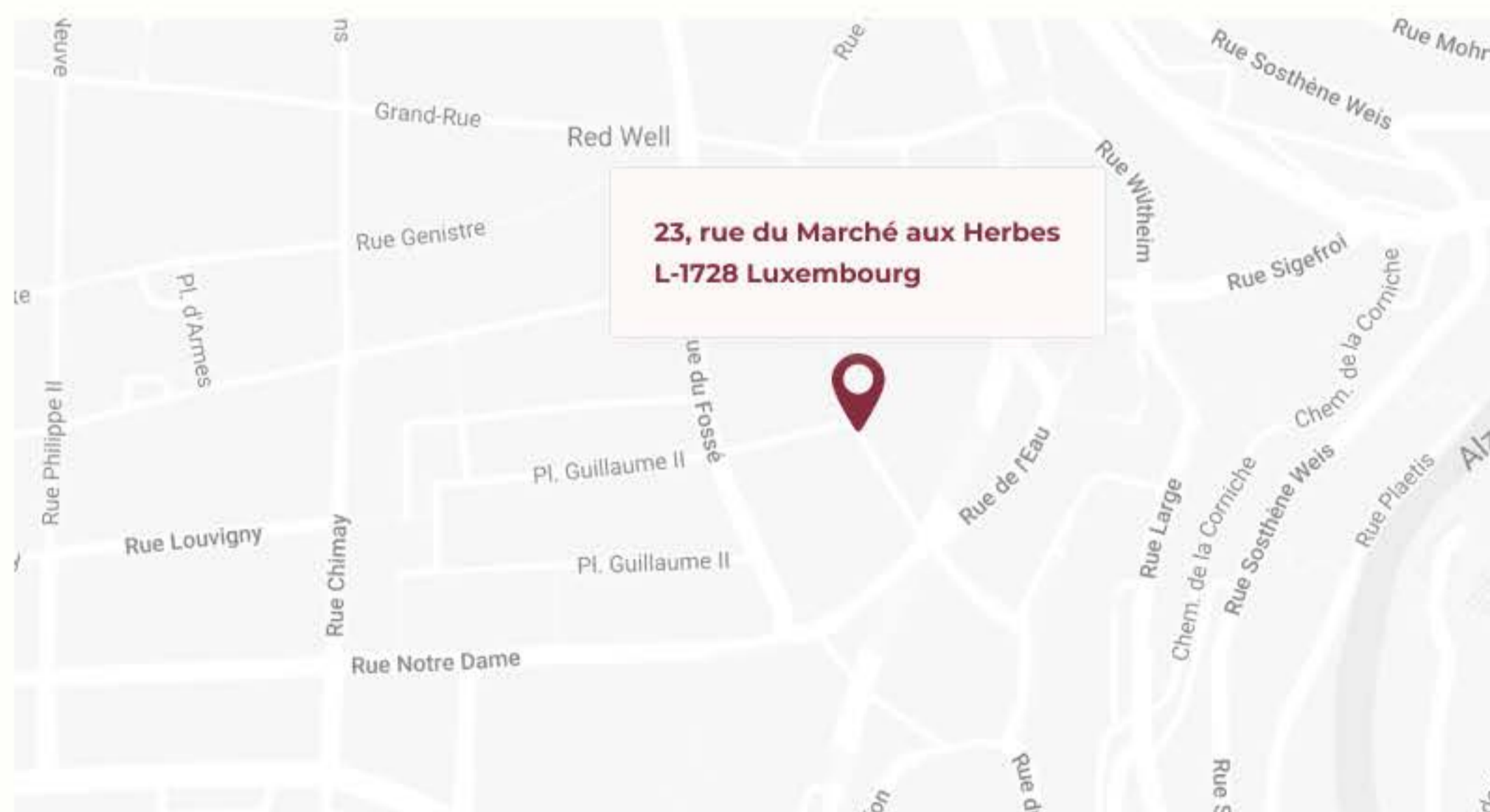


466 966 - 1



PMAFL@chd.lu

Vous souhaitez nous rendre visite ?






Foire aux questions

Trouvez toutes les réponses aux questions que vous vous posez !

Recherche

Catégorie 1

- > Intitulé de la question
- > Intitulé de la question
- > Intitulé de la question
- ▼ **Intitulé de la question**
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.
- > Intitulé de la question

Catégorie 2

- > Intitulé de la question
- > Intitulé de la question

Catégorie 3

- > Intitulé de la question
- ▼ **Intitulé de la question**
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.
- > Intitulé de la question
- > Intitulé de la question

À propos de la Chambre des Députés

La Chambre des Députés représente le pays. Elle exerce le pouvoir législatif et elle contrôle l'action du Gouvernement.

Le rôle, les missions, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre des Députés sont réglés par un certain nombre de dispositions contenues dans la Constitution et dans son règlement.

La Chambre des Députés se compose de 60 députés élus pour cinq ans au suffrage universel direct. Pour être électeur, il faut être Luxembourgeois et être âgé de 18 ans.

Missions principales

En bref...

Légiférer est la première vocation de la Chambre des Députés, qualifiée pour cette raison de « pouvoir législatif ». Même si, dans la majorité des cas, c'est le Gouvernement qui propose les lois, la décision de les adopter revient au Parlement.

Les deux autres attributions essentielles du Parlement sont le **contrôle du Gouvernement** par différents moyens (questions, interpellations...) et l'**orientation du débat politique** (que ce soit à sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement).

Par ailleurs, la Chambre est tenue de procéder à certaines **nominations** pour des postes définis dans son Règlement intérieur.

Les activités du Parlement ne se limitent pas aux seules affaires intérieures du pays. Ainsi, la Chambre intervient de plus en plus dans les processus de **prise de décision au niveau européen**.

Contrôle du Gouvernement

La Chambre a un pouvoir de contrôle sur l'action du Gouvernement qu'elle exerce selon différents modes d'ordre financier, administratif ou encore politique.

Comment la Chambre contrôle-t-elle le Gouvernement?

Le budget :
Contrôler la gestion financière de l'État

Chaque année, le budget à venir de l'État est soumis au vote de la Chambre. Cette dernière doit en parallèle approuver tous les ans les comptes de l'exercice écoulé. Le contrôle de la Chambre intervient également par le biais de la Commission de contrôle de l'exécution budgétaire. Cette dernière analyse les avis et rapports spéciaux de la [Cour des Comptes](#) concernant la gestion financière de l'État ou des sujets qu'elle lui a demandé de traiter. Elle peut également initier des échanges avec les membres compétents du Gouvernement sur les observations de la Cour des comptes.

Les questions :
Solliciter des explications des ministres

Les députés de la Chambre peuvent soumettre des questions d'actualité politique ou d'intérêt général aux membres du Gouvernement. Ces questions sont posées oralement en séance publique ou par écrit. Les ministres compétents fournissent une réponse aux questions écrites dans le délai d'un mois. Les questions urgentes et déclarées recevables sont traitées en séance publique ou trouvent une réponse écrite dans un délai d'une semaine.

Les interpellations :
Solliciter des explications du Gouvernement

Chaque député a le droit d'adresser une « interpellation » au Gouvernement. Il s'agit d'une demande écrite de discussion publique qui doit se limiter à des sujets d'intérêt public.

Le droit d'enquête :
Examiner d'éventuels dysfonctionnements du Gouvernement ou de l'administration

Ce droit peut être exercé par la Chambre ou, ce qui est généralement le cas, par une commission d'enquête. Il joue notamment lorsque le Gouvernement ou l'administration sont accusés de dysfonctionnement. Le droit d'enquête permet d'entendre des témoins et de consulter des experts. Les pouvoirs attribués à la Chambre ou à la commission d'enquête, ainsi qu'à leur Président, sont ceux du juge d'instruction en matière criminelle.

Le droit d'accusation :
Mettre en cause des ministres

La Chambre a le droit d'accuser les membres du gouvernement. Les accusations contre les ministres sont portées devant la Cour supérieure de justice, réunie en assemblée plénière. La Chambre n'a jusqu'ici jamais eu recours à ce droit.

Les pétitions :
S'assurer du bien-fondé des plaintes ou requêtes

La Chambre examine les pétitions qui lui sont adressées au sein de la Commission des pétitions. Lorsqu'elle le juge nécessaire, elle peut les renvoyer au Gouvernement et exiger des explications sur leur contenu.

Cadre juridique de la Chambre des Députés

Le rôle institutionnel de la Chambre des Députés est défini par un ensemble de textes qui encadrent strictement son organisation.

Constitution

Texte législatif suprême, la Constitution encadre l'organisation de l'État et définit les termes de la séparation des pouvoirs.

Loi électorale

La loi électorale définit le cadre au sein duquel le vote des citoyens peut librement et démocratiquement s'exprimer.

Règlement

L'organisation et le fonctionnement de la Chambre sont définis dans le Règlement intérieur. Il comporte aussi le détail de la procédure législative, ainsi que des procédures spéciales comme les nominations.

Les questions :
Solliciter des explications des ministres

Les députés de la Chambre peuvent soumettre des questions d'actualité politique ou d'intérêt général aux membres du Gouvernement. Ces questions sont posées oralement en séance publique ou par écrit. Les ministres compétents fournissent une réponse aux questions écrites dans le délai d'un mois. Les questions urgentes et déclarées recevables sont traitées en séance publique ou trouvent une réponse écrite dans un délai d'une semaine.